



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Morbihan

Commune : Vannes

Autres communes :

R500

Appellation : Maison

Monument(s)

Appellation : Maison

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 06/06/1933

Étendue de la protection : Façade et toiture : inscription par arrêté du 6 juin 1933

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.